

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION**

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Fax : 04.75.00.25.39.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Prestations d'entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

II.1.2) Code CPV principal

50710000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

Prestations d'entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

82 944,00 € H.T.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Prestations d'entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 24 octobre 2017, affiché et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 24 octobre 2017.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S170057

LOT N°

INTITULÉ : Entretien des installations thermiques et de traitement d'eau du centre aquatique Aloha.

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 19 décembre 2017

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE COFELY

Adresse postale : La Provende – B. P. 90027
Localité/Ville : VILLARS
Code postal : 42390
Pays : France
Téléphone : 04.77.91.02.00.
Fax : 04.77.93.15.62.
Code NUTS : FRK25
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/ du lot : 82 944,00 € H.T.

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles 27 et 34-I-1° b) du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 et le décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

10 janvier 2018

Le Président,